



## Avis sur les marchés financiers

L'activité des marchés financiers du Nouveau-Brunswick en 2020-2022

23 novembre 2023

### Table des matières

Sommaire .....	1
Placements de titres au moyen d'un prospectus (sauf pour les fonds de placement) .....	3
Placements de titres au moyen d'un prospectus (fonds de placement et FNB) .....	6
Mobilisation de fonds par les CDEC.....	8
Analyse des marchés .....	8
Marchés dispensés du Nouveau-Brunswick – répartition régionale .....	8
Modifications réglementaires .....	12
Document de consultation sur la diversité dans les marchés financiers .....	12
Dispense pour financement de l'émetteur coté .....	13
Inscription .....	14
Synthèse .....	15

### Sommaire

L'avis brosse un portrait des activités sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2022.

La croissance continue observée dans le marché dispensé du Nouveau-Brunswick concorde avec ce que nous avons signalé dans le *Rapport sur les marchés financiers* publié en mars 2022. On y rapportait les principales tendances suivantes :

- Une croissance continue dans le marché dispensé du Nouveau-Brunswick;
- La **dispense relative aux investisseurs qualifiés** demeure la dispense de prospectus la plus utilisée :
  - Environ 99 % des capitaux recueillis sur le marché dispensé du Nouveau-Brunswick reposaient sur cette dispense;
  - Les universités du Nouveau-Brunswick ont investi près de 74 500 000 \$ en s'appuyant sur cette dispense;
  - Les municipalités ont investi près de 154 500 000 \$ en s'appuyant sur cette dispense;

La **dispense relative aux investisseurs qualifiés** autorise la vente de valeurs mobilières à un investisseur qualifié, peu importe le montant, sans avoir à produire un document d'information au sujet de l'émetteur. Il n'y a aucune limite prévue quant au nombre d'acquéreurs ou au montant qui peut être réuni en se fondant sur cette dispense. Les exigences requises pour devenir un investisseur qualifié sont énumérées au paragraphe 2.3(1) de la NC 45-106.

- La somme globale des placements faits par les dix principaux investisseurs qualifiés du Nouveau-Brunswick montait à environ 952 000 000 \$ en 2022.
- 440 000 \$ ont été mobilisés grâce à la Règle locale 45-509 sur les *corporations et coopératives de développement économique communautaire* (CDEC);
- Neuf émetteurs inscrits au Nouveau-Brunswick ont recueilli environ 213 000 000 \$ au total en 2022. Les montants recueillis par ces émetteurs varient entre 2 000 \$ et 198 800 000 \$. La plupart des personnes qui ont acheté des titres offerts par ces neuf émetteurs inscrits au Nouveau-Brunswick ont invoqué la dispense relative aux investisseurs qualifiés.

Les tableaux et diagrammes qui suivent illustrent les dispenses de prospectus souvent invoquées par les émetteurs néo-brunswickois en 2020, 2021 et 2022.

Lors de l'examen de ces données, il convient de noter que les entreprises ne sont pas obligées de divulguer les capitaux collectés en s'appuyant sur la dispense relative aux émetteurs fermés. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de faire rapport des activités dans ce secteur des marchés financiers du Nouveau-Brunswick.

**Figure 1a : Dispense invoquée par les émetteurs du Nouveau-Brunswick (sauf pour les investisseurs qualifiés) et capitaux collectés**

Dispense	Année	Capitaux collectés
45-106 2.10 Investissement d'une somme minimale	2020	- \$
	2021	- \$
	2022	1 700 000 \$
45-106 2.13 Terrains pétrolifères, gazéifères et miniers	2020	485 250 \$
	2021	10 700 \$
	2022	813 000 \$
45-106 2.24 Salariés, membres de la haute direction, administrateurs et consultants	2020	- \$
	2021	233 898 \$
	2022	- \$
45-106 2.5 Parents, amis et partenaires	2020	296 377 \$
	2021	874 768 \$
	2022	3 415 731 \$
Autres (investisseur qualifié américains)	2020	- \$
	2021	327 000 \$
	2022	- \$

**Figure 1b : Dispense visant les investisseurs qualifiés et capitaux collectés**

Dispense	Année	Capitaux collectés
45-106 2.3 Investisseur qualifié	2020	246 481 937 \$
	2021	795 945 086 \$
	2022	808 310 606 \$

**Figure 1c : Capitaux collectés en vertu de toutes les dispenses invoquées par les émetteurs du Nouveau-Brunswick**

Année	Capitaux collectés
Total de 2020	247 263 564 \$
Total de 2021	797 391 452 \$
Total de 2022	814 239 337 \$

En 2021 et en 2022, nous avons continué à observer une augmentation du recours à la **dispense pour les parents, amis et partenaires** par les émetteurs du Nouveau-Brunswick. Au début de la pandémie de la COVID-19, nous avons observé une hausse de recours à la dispense relative aux investisseurs qualifiés. Les grands investisseurs ont commencé à privilégier d'autres types de placements susceptibles de donner un rendement plus élevé afin d'atténuer le risque causé par les taux d'intérêt peu élevés.

**La dispense pour les parents, amis et partenaires** permet le placement de titres, peu importe le montant, sans avoir à fournir les documents d'information requis aux fondateurs, aux membres de la famille, aux amis personnels proches ou aux associés proches. Il n'y a pas de limite quant au nombre d'acquéreurs ou au montant qui peut être recueilli au moyen de cette dispense. Voir l'article 2.5 de la NC 45-106 pour plus de détails.

Par exemple, l'exemption accordée aux investisseurs qualifiés a été principalement utilisée par les investisseurs institutionnels pour le compte des régimes de retraite des universités et des municipalités du Nouveau-Brunswick. Celles-ci ont investi respectivement 67 270 000 \$ et 223 219 000 \$ en 2021, comparativement à 74 500 000 \$ et 154 500 000 \$ en 2022.

### Placements de titres au moyen d'un prospectus (sauf pour les fonds de placement)

En 2021, 617 prospectus ont été déposés dans le cadre de placements de titres par voie de prospectus au Nouveau-Brunswick contre 420 en 2020. En 2022, ce nombre a chuté à 352 prospectus. Cette diminution est conforme à ce qui s'est produit dans d'autres provinces.

Les dépôts de prospectus au Nouveau-Brunswick ont été faits dans un large éventail de secteurs d'activité, dont l'agriculture, les petites sociétés d'exploitation minière, les services de transport, les services environnementaux, l'industrie papetière, l'industrie forestière, l'industrie du pétrole et du gaz, et les services financiers.

**Figure 2 : Capitaux collectés par secteur d'activité (sauf pour les fonds de placement)**

Secteur	Année	Capitaux collectés
Services d'hébergement et de restauration	2020	1 191 738 \$
	2021	464 190 \$
	2022	31 737 \$
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	2020	- \$
	2021	1 258 975 \$
	2022	1 500 000 \$
Agriculture, foresterie, chasse et pêche	2020	1 346 226 \$
	2021	570 000 \$
	2022	1 090 200 \$
Arts, spectacles et loisirs	2020	1 670 547 \$
	2021	50 000 \$
	2022	200 265 \$
Construction	2020	3 277 367 \$
	2021	300 000 \$
	2022	90 000 \$
Services d'enseignement	2020	3 521 296 \$
	2021	- \$
	2022	- \$
Finance et assurances	2020	308 357 251 \$
	2021	579 984 409 \$
	2022	537 487 328 \$
Services financiers (sociétés et fonds de placement)	2020	- \$
	2021	126 860 \$
	2022	- \$
Soins de santé et assistance sociale	2020	2 082 125 \$
	2021	2 805 175 \$
	2022	135 030 \$
Production industrielle, technologies et logiciels	2020	- \$
	2021	774 460 \$
	2022	- \$
Industrie de l'information et industrie culturelle	2020	8 782 724 \$
	2021	11 874 397 \$
	2022	33 190 953 \$
Petites sociétés d'exploitation des ressources naturelles (exploitation minière)	2020	- \$
	2021	79 600 500 \$
	2022	25 440 \$
Gestion de sociétés et d'entreprises	2020	119 700 541 \$
	2021	154 304 934 \$
	2022	15 274 812 \$

Suite du tableau 2 à la page suivante

## Suite du tableau 2

Secteur	Année	Capitaux collectés
Fabrication	2020	28 993 390 \$
	2021	16 703 677 \$
	2022	1 266 191 \$
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2020	29 056 831 \$
	2021	28 730 415 \$
	2022	12 877 241 \$
Services professionnels, scientifiques et techniques	2020	2 023 850 \$
	2021	18 928 242 \$
	2022	20 646 106 \$
Services immobiliers et services de location et de location à bail	2020	32 102 518 \$
	2021	32 385 187 \$
	2022	48 307 088 \$
Commerce de détail	2020	8 375 449 \$
	2021	37 687 884 \$
	2022	8 605 480 \$
Financement participatif d'entreprises en démarrage	2020	500 \$
	2021	- \$
	2022	- \$
Transport et entreposage	2020	13 533 750 \$
	2021	19 643 812 \$
	2022	22 000 000 \$
Services publics	2020	9 621 500 \$
	2021	15 164 887 \$
	2022	20 699 205 \$
Commerce de gros	2020	77 537 \$
	2021	1 123 651 \$
	2022	- \$

## Placements de titres au moyen d'un prospectus (fonds de placement et FNB)

En 2020, 3 808 prospectus ont été déposés au Nouveau-Brunswick, comparativement à 4 198 en 2021. Le nombre de prospectus de fonds de placement a diminué à 3 837 en 2022, ce qui est conforme à la tendance rapportée précédemment pour les prospectus de fonds qui ne sont pas des fonds de placement.

**Figure 3 : Type d'offres**

Tendance	Année	Capitaux collectés
Fonds de placement	2020	640 269 389 \$
	2021	1 377 070 979 \$
	2022	810 894 264 \$
Émetteurs (autre que les fonds de placement)	2020	575 213 631 \$
	2021	873 766 695 \$
	2022	725 427 075 \$
<b>Total de 2020</b>		<b>1 215 483 020 \$</b>
<b>Total de 2021</b>		<b>2 250 837 674 \$</b>
<b>Total de 2022</b>		<b>1 536 321 339 \$</b>

Les figures 4a à 4c illustrent les dispenses invoquées par toutes les entreprises pour mobiliser des fonds au Nouveau-Brunswick en 2020, en 2021 et en 2022. Ces données sont utiles, car elles montrent l'importance de la dispense accordée aux investisseurs qualifiés dans les marchés du Nouveau-Brunswick. Il convient de noter qu'environ les deux tiers des investisseurs qualifiés au Nouveau-Brunswick sont des fonds de placement.

**Figure 4a : Dispenses invoquées par tous les émetteurs de titres au Nouveau-Brunswick (excluant les investisseurs qualifiés)**

Dispense	Année	Capitaux collectés
45-106 2.10 Investissement d'une somme minimale	2020	39 376 760 \$
	2021	132 048 120 \$
	2022	4 732 018 \$
45-106 2.12 Acquisition d'actifs	2020	1 750 000 \$
	2021	2 851 827 \$
	2022	375 000 \$
45-106 2.13 Terrains pétroliers, gazéifères et miniers	2020	1 042 200 \$
	2021	1 416 230 \$
	2022	1 405 966 \$
45-106 2.14 Titres émis en règlement d'une dette	2020	782 086 \$
	2021	- \$
	2022	60 000 \$
45-106 2.19 Investissement additionnel dans un fonds d'investissement	2020	121 669 \$
	2021	565 407 \$
	2022	- \$
45-106 2.24 Salariés, membres de la haute direction, administrateurs et consultants	2020	- \$
	2021	233 898 \$
	2022	- \$
45-106 2.5 Parents, amis et partenaires	2020	1 437 979 \$
	2021	5 060 442 \$
	2022	2 947 785 \$
45-106 2.9(2.1) Notice d'offre	2020	1 860 565 \$
	2021	6 416 755 \$
	2022	2 615 758 \$
45-108 Financement participatif	2020	- \$
	2021	250 \$
	2022	- \$
45-110 5(1) Dispenses de prospectus et d'inscription pour financement participatif des entreprises en démarrage	2020	- \$
	2021	1 200 \$
	2022	17 598 \$
45-505 Placement de titres auprès de porteurs existants	2020	- \$
	2021	10 500 \$
	2022	3 200 \$
45-506 Financement participatif des entreprises en démarrage	2020	8 900 \$
	2021	12 970 \$
	2022	- \$

**Figure 4b : Données saillantes – Investisseur qualifié**

Dispense	Année	Capitaux collectés
45-106 2.3 Investisseur qualifié	2020	1 169 102 861 \$
	2021	2 102 220 075 \$
	2022	1 524 164 014 \$

**Figure 4c : Total des capitaux collectés en vertu des dispenses invoquées par tous les émetteurs de titres au Nouveau-Brunswick**

Année	Capitaux collectés
Total de 2020	1 215 483 021 \$
Total de 2021	2 250 837 674 \$
Total de 2022	1 536 321 339 \$

## Mobilisation de fonds par les CDEC

Une CDEC est une petite entreprise du Nouveau-Brunswick qui recueille des fonds en vendant des actions (ou d'autres titres admissibles) à des particuliers, des sociétés ou des fiduciaires au sein d'une collectivité définie afin de créer un capital.

Depuis l'instauration du programme CDEC, la FCNB a envoyé une lettre de non-objection à quatre CDEC, ce qui leur a permis d'amasser des capitaux en vertu de leurs documents d'offre respectifs. En 2022, une entreprise a recueilli près de 440 000 \$ en s'appuyant sur cette dispense, soit le montant le plus important recueilli à ce jour.

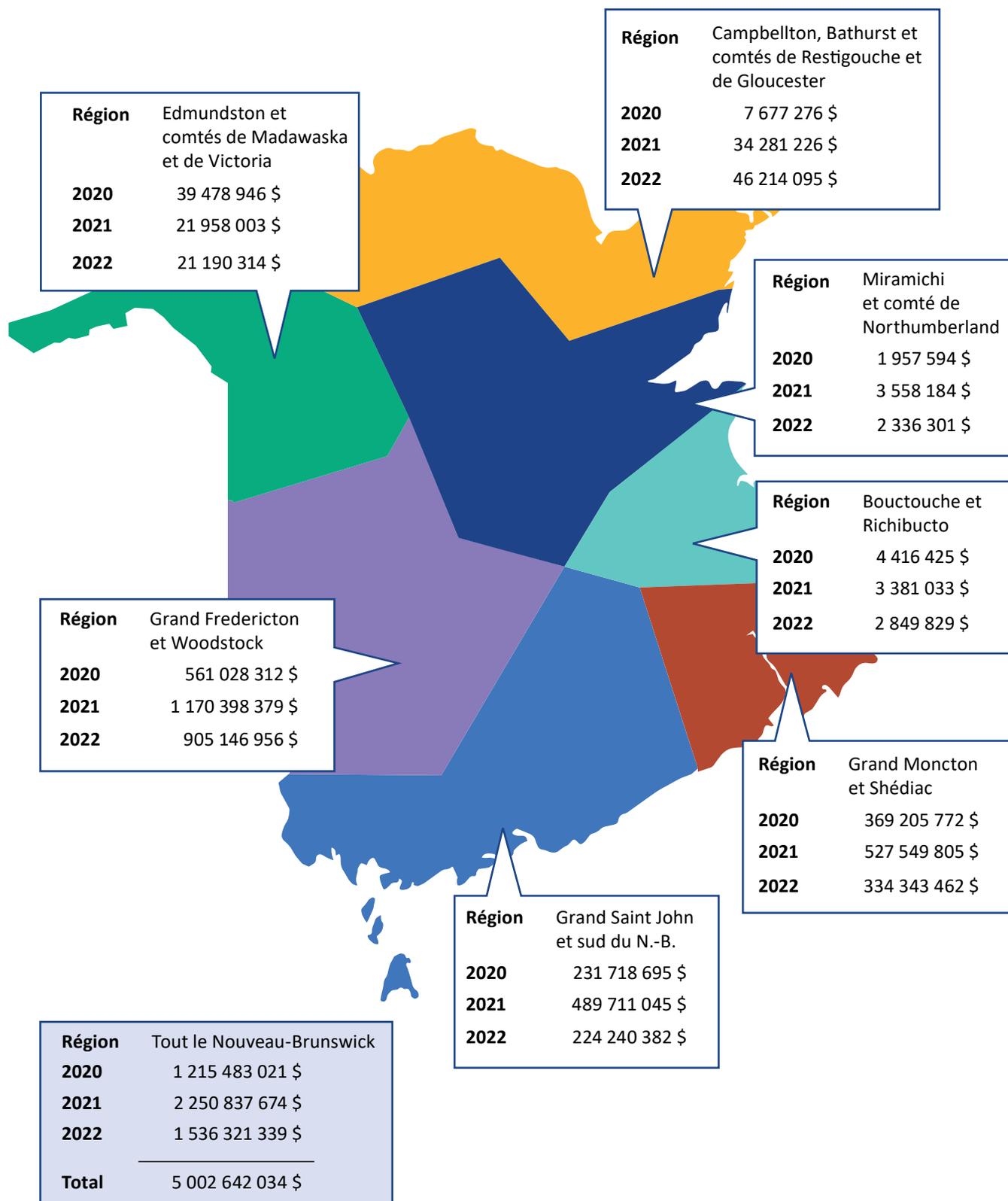
Jusqu'à présent, les CDEC qui se sont prévaluées de cette dispense œuvraient principalement dans les secteurs du conditionnement physique et loisirs et des fonds de placement communautaires.

## Analyse des marchés

### Marchés dispensés du Nouveau-Brunswick – répartition régionale

Dans l'ensemble, la répartition régionale des placements n'a pas beaucoup changé par rapport aux années précédentes. Le gros des placements se trouve dans le secteur sud de la province. Les données montrent que le secteur nord de la province, constitué notamment de Campbellton, Bathurst et les comtés de Restigouche et de Gloucester, est la seule région qui a connu une hausse des placements en 2022 par rapport à 2021.

Figure 5 : Fonds collectés auprès d'acquéreurs du N.-B., par région



## Siège social des émetteurs

Les frontières provinciales et nationales sont moins restrictives dans le cas de la formation de capital. De nombreuses entreprises de l'extérieur du Nouveau-Brunswick mobilisent des capitaux dans la province. Comme l'illustre le tableau qui suit, les acquéreurs du Nouveau-Brunswick ont profité de possibilités offertes par les entreprises de la province et ont également acheté des titres émis par des entreprises dans d'autres provinces canadiennes et à l'étranger.

**Figure 6a : Siège social des émetteurs (au Canada)**

Emplacement	Année	Capitaux collectés
Alberta	2020	34 941 892 \$
	2021	31 177 437 \$
	2022	48 654 497 \$
Colombie-Britannique	2020	35 008 455 \$
	2021	95 029 602 \$
	2022	15 389 039 \$
Manitoba	2020	- \$
	2021	1 000 000 \$
	2022	- \$
Nouveau-Brunswick	2020	217 279 587 \$
	2021	255 639 917 \$
	2022	213 738 655 \$
Nouvelle-Écosse	2020	10 367 156 \$
	2021	7 076 918 \$
	2022	714 896 \$
Ontario	2020	329 607 941 \$
	2021	655 307 099 \$
	2022	675 702 497 \$
Québec	2020	72 844 425 \$
	2021	137 290 713 \$
	2022	85 487 863 \$
Saskatchewan	2020	20 790 000 \$
	2021	1 504 000 \$
	2022	43 591 000 \$
Yukon	2020	- \$
	2021	5 000 \$
	2022	- \$

**Figure 6b : Émetteurs étrangers**

Emplacement	Année	Capitaux collectés
Outre-mer	2020	494 643 564 \$
	2021	1 066 806 988 \$
	2022	453 042 892 \$

**Figure 6c : Totaux des sièges sociaux des émetteurs, toutes catégories confondues**

Année	Capitaux collectés
Total de 2020	1 215 483 020 \$
Total de 2021	2 250 837 674 \$
Total de 2022	1 536 321 339 \$

## Provenance du capital-investissement des émetteurs du Nouveau-Brunswick

Les entreprises du Nouveau-Brunswick recueillent des capitaux en vendant des valeurs mobilières à des acquéreurs situés non seulement au Nouveau-Brunswick, mais aussi en accédant à d'autres marchés au Canada et aux États-Unis.

Figure 7 : Provenance des acquéreurs

Territoire	Provenance	2020	2021	2022
Canada	Tout le pays	29 527 227 \$	518 479 149 \$	497 353 635 \$
	Alberta	- \$	2 609 530 \$	309 476 \$
	Colombie-Britannique	- \$	22 856 938 \$	14 190 250 \$
	Île-du-Prince-Édouard	400 000 \$	250 000 \$	200 000 \$
	Manitoba	- \$	110 000 \$	- \$
	Nouveau-Brunswick	- \$	256 002 423 \$	213 837 554 \$
	Nouvelle-Écosse	20 756 270 \$	20 529 720 \$	7 852 056 \$
	Ontario	3 993 857 \$	91 061 909 \$	162 826 549 \$
	Québec	4 162 100 \$	7 639 740 \$	2 479 500 \$
	Saskatchewan	- \$	117 396 889 \$	95 000 000 \$
	Terre-Neuve-et-Labrador	215 000 \$	- \$	658 250 \$
	Yukon	- \$	22 000 \$	- \$
États-Unis	Tous les États	28 000 \$	120 518 730 \$	280 720 701 \$
	Arkansas	- \$	25 000 \$	- \$
	Arizona	- \$	50 000 \$	- \$
	Californie	- \$	257 000 \$	128 000 \$
	Colorado	- \$	38 125 000 \$	- \$
	Connecticut	- \$	- \$	66 337 751 \$
	Dakota du Sud	- \$	50 000 \$	- \$
	Floride	- \$	87 128 \$	134 750 \$
	Illinois	28 000 \$	50 000 \$	- \$
	Kansas	- \$	10 000 \$	- \$
	Maine	- \$	- \$	4 120 200 \$
	Massachusetts	- \$	30 000 \$	- \$
	Maryland	- \$	40 000 \$	- \$
	Michigan	- \$	40 000 \$	- \$
	Nebraska	- \$	49 516 \$	- \$
	New Hampshire	- \$	10 000 \$	- \$
	New Jersey	- \$	250 000 \$	- \$
	New York	- \$	81 335 086 \$	210 000 000 \$
	Pennsylvanie	- \$	10 000 \$	- \$
	Texas	- \$	60 000 \$	- \$
	Virginie	- \$	20 000 \$	- \$
	Washington	- \$	10 000 \$	- \$
	Wisconsin	- \$	10 000 \$	- \$
	Amérique du Sud et les Caraïbes	- \$	199 000 \$	165 000 \$
Asie Pacifique	- \$	280 000 \$	1 000 000 \$	
Europe	- \$	157 914 573 \$	35 000 000 \$	
<b>Total</b>		<b>29 555 227 \$</b>	<b>797 391 452 \$</b>	<b>814 239 336 \$</b>

## Modifications réglementaires

### Document de consultation sur la diversité dans les marchés financiers

Depuis neuf ans, les ACVM mènent des recherches sur la diversité des conseils d'administration et des équipes de direction de plusieurs sociétés cotées en bourses au Canada. Au cours de cette période, nous avons observé une évolution de la participation des femmes aux postes de direction et de leadership. Au fil du temps, la portée de notre analyse est passée d'une analyse comparative entre les sexes à une vision plus large de la diversité.

Figure 8 : Faits saillants des conclusions de la 9<sup>e</sup> année

#### Composition du conseil



#### Composition de la direction



#### Politiques et objectifs



#### Durée du mandat



Les développements récents au Canada et dans le monde ont porté une attention accrue sur l'importance de la diversité en général. L'accent mis sur la responsabilité sociale et la diversité a mené à la modification de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, qui exige maintenant la communication d'informations sur la représentation des femmes, des Autochtones, des personnes handicapées et des minorités visibles. Le 13 avril 2023, les ACVM ont publié un document de consultation sur les modifications proposées aux obligations d'information concernant les pratiques de gouvernance, le processus de nomination des membres du conseil, le renouvellement des conseils et leur composition en matière de diversité. Les modifications, si elles sont adoptées, exigeront la divulgation des aspects de la diversité qui vont au-delà de la représentation féminine, sans toutefois en atténuer l'importance. De plus, les ACVM proposent des changements à la politique de gouvernance d'entreprise qui renforceraient les lignes directrices existantes relativement au processus de nomination des administrateurs et en introduiraient de nouvelles concernant le renouvellement et la diversité des conseils d'administration. Les parties intéressées ont été invitées à fournir leurs commentaires par écrit avant le 29 septembre 2023.

## Dispense pour financement de l'émetteur coté

La **dispense pour financement de l'émetteur coté**, entrée en vigueur le 21 novembre 2022, facilite la mobilisation de fonds pour les émetteurs assujettis qui ont des valeurs mobilières cotées sur une bourse canadienne et qui ont satisfait aux obligations d'information continue. Au 31 mars 2023, trois émetteurs avaient invoqué cette dispense.

La dispense vise à réduire les coûts pour les émetteurs qui recueillent de plus petits montants de capitaux sur les marchés publics en simplifiant leurs obligations d'information. L'émetteur qui s'en prévaut peut recueillir soit 5 millions de dollars ou 10 % de sa capitalisation boursière, selon le montant le plus élevé des deux, jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars par année. La dispense permet également aux investisseurs particuliers d'accéder à un plus large éventail d'options de placement.

## Inscription

L'inscription est un aspect essentiel de la réglementation des marchés financiers. Les données relatives à l'inscription nous permettent de connaître le nombre de personnes et de sociétés autorisées à faire le commerce des valeurs mobilières au Nouveau-Brunswick. Les données qui suivent illustrent les différentes catégories de personnes inscrites et leur participation aux marchés financiers du Nouveau-Brunswick.

**Figure 9 : Nombre de sociétés par catégorie**

Catégorie	2020	2021	2022
Courtier sur le marché dispensé	212	225	238
Courtier en placement	106	110	114
Gestionnaire de fonds de placement	32	30	31
Courtier de fonds communs	45	46	45
Gestionnaire de portefeuille	207	209	219
Courtier d'exercice restreint	3	7	10
Gestionnaire de portefeuille d'exercice restreint	4	4	3
Courtier en plans de bourses d'études	6	6	6
<b>Total<sup>1</sup></b>	<b>452</b>	<b>472</b>	<b>494</b>

1 Nombre unique de sociétés. Une société peut être inscrite dans plusieurs catégories.

**Figure 10 : Catégorie d'inscription**

Catégories de société	Catégories de personne	2020	2021	2022
Courtier sur le marché dispensé	Chef de la conformité	197	210	222
	Représentant de courtier	1 093	1 180	1 263
Courtier en placement	Chef de la conformité	106	106	110
	Représentant de courtier	5 885	6 660	7 225
Gestionnaire de fonds de placement	Chef de la conformité	30	27	25
Courtier de fonds communs	Chef de la conformité	41	41	41
	Représentant de courtier	3 016	3 225	3 503
Gestionnaire de portefeuille	Représentant-conseil	1 600	1 649	1 774
	Représentant-conseil adjoint	283	311	323
	Chef de la conformité	193	192	205
Courtier d'exercice restreint	Chef de la conformité	3	7	9
	Représentant de courtier	1	4	5
Gestionnaire de portefeuille d'exercice restreint	Représentant-conseil	13	11	9
	Représentant-conseil adjoint	2	2	3
	Chef de la conformité	4	2	2
Courtier en plans de bourses d'études	Chef de la conformité	5	5	5
	Représentant de courtier	54	57	72
Personne désignée responsable	Personne désignée responsable	449	442	463
<b>Total<sup>2</sup></b>		<b>11 778</b>	<b>12 924</b>	<b>14 016</b>

2 Il est possible de s'inscrire dans plus d'une catégorie.

## Synthèse

D'après les constatations du présent avis, il est clair que le marché dispensé représente toujours une part importante de l'activité sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Bien que l'activité ait diminué dans de nombreuses régions, elle semble revenir aux niveaux d'avant la pandémie.